

Le secteur privé investit dans l'aquaculture marine à Vanuatu

Aquaculture Solutions Vanuatu (ASV) a ouvert sa première écloserie à Port-Havannah, sur l'île d'Efate, le 28 février 2017. Fondée par Derek French et Jonathan Delaney, la société ASV s'attachera en premier lieu à élever, en collaboration avec le Service des pêches de Vanuatu, des juvéniles d'holothuries de sable afin de reconstituer les populations locales, qui ont fortement diminué. Cette ressource a été choisie pour plusieurs raisons : le besoin de reconstitution des stocks est avéré, elle pourra ensuite être commercialisée afin de générer un revenu, et les populations locales pourront participer à sa gestion ainsi qu'aux activités de récolte. Soutenue par le Service des pêches de Vanuatu et la Section aquaculture de la CPS, ASV a tout d'abord mis au point des techniques d'écloserie simples et abordables, susceptibles d'être utilisées à d'autres endroits.

Un problème courant

À l'instar de nombreux pays où les holothuries étaient jadis nombreuses, la surexploitation a conduit à une baisse très forte des stocks, puis à l'interdiction de la pêche, décrétée à Vanuatu en 2008. Cette interdiction a été levée à certains endroits précis de façon temporaire, comme en 2014 et en 2015.

La surexploitation des ressources mondiales en holothuries a fait l'objet de nombreuses études, et l'on sait qu'elle est liée à la proximité des pays exportateurs avec l'Asie, d'où provient la majorité de la demande. Plus de 80 % des pêcheries d'holothuries sont surexploitées, et parmi elles, les espèces à forte valeur marchande sont prélevées en priorité. Plus de la moitié des pêcheries sont victimes d'activités de pêche illicite et, en dépit du durcissement de la réglementation, la surexploitation se poursuit.

Des gardiens coutumiers

Si les stocks de la plupart des zones de pêche d'holothuries autour d'Efate se sont gravement appauvris, certains d'entre eux continuent à abriter des populations en nombre suffisant. Il s'agit de quelques baies et lagons dans lesquels des gardiens coutumiers ont réussi à assurer une gestion efficace des populations lors de la levée de l'interdiction de la pêche en 2015. La gestion communautaire des ressources halieutiques, associée à une nouvelle réglementation nationale en matière de quotas, de limites de taille et de fermeture de la pêche, fera désormais partie intégrante de l'éventail de mesures disponibles pour la gestion de la pêche des holothuries. Toutefois, étant donné qu'à chaque levée des moratoires, les populations s'appauvrissent toujours davantage, de nouvelles questions se posent sur la façon de reconstituer des stocks entièrement épuisés, ainsi que sur la capacité des écloseries à représenter une solution rentable de reconstitution, et, ainsi, à soutenir la viabilité du secteur de la pêche des holothuries à l'échelle locale.

Une installation simple pour réduire au minimum les coûts d'investissement et de fonctionnement de l'écloserie (photo : Michel Bermudes, CPS).

Des techniques simples et abordables

L'ouverture de l'écloserie d'ASV et les activités qui en découlent permettront de répondre à certaines de ces questions. La volonté de simplicité et de rentabilité de l'entreprise s'est traduite par une écloserie de conception simple et de construction peu coûteuse, la structure étant entièrement réalisée à partir de matériaux locaux. Le choix du site de cette écloserie est l'un des éléments essentiels permettant de garantir des coûts peu élevés dans la durée. L'eau est pompée à 150 mètres au large, dans un récif relativement protégé des aléas climatiques. Cela permet d'obtenir de l'eau d'une qualité constamment optimale, ne nécessitant que peu de filtration avant usage. Un tel emplacement contribue de façon non négligeable à la réduction des coûts et de la technologie nécessaire, et sa sélection devrait constituer un critère déterminant pour d'autres projets du même type. La structure est simple mais efficace : les bacs d'élevage des larves sont abrités des éléments, et l'exposition au soleil peut être très largement contrôlée, ce qui permet de réguler la température de ces bacs, évitant toute variation importante entre le jour et la nuit et, ainsi, tout stress pour les larves. La simplicité du système (les bacs sont directement remplis par l'eau provenant du récif) permet de rincer rapidement et régulièrement les canalisations, et d'éviter les « points morts », autrement dit les endroits où l'écoulement de l'eau se fait mal, ce qui peut causer des problèmes de qualité.





Travail de nuit au cours de la formation aux techniques de reproduction de l'holothurie de sable (photo : Michel Bermudes, CPS).

Des projets à long terme

L'entreprise aquacole est encore balbutiante ; le chemin sera sans doute semé d'embûches, mais c'est tout à fait normal pour un tel projet. Certains de ces obstacles sont propres aux activités d'aquaculture et de pacage en mer des holothuries. Il faudra notamment :

- étudier et comprendre les variations saisonnières de la reproduction afin de tirer le meilleur parti de la période de production (six à sept mois) ;
- élaborer des techniques d'élevage permettant d'optimiser le taux de reconstitution des stocks ;
- évaluer les meilleures techniques de grossissement (par exemple le pacage en mer ou des enclos marins) et les meilleurs habitats ;
- mettre sur pied un modèle durable de pacage en mer en collaboration avec les pouvoirs publics afin d'assurer la croissance des populations tout en procurant un revenu à ASV et aux populations impliquées dans le projet ; et
- envisager l'élevage d'autres espèces afin d'optimiser le retour sur investissement de l'écloserie (elle pourrait par exemple élever des burgaux, des trocas, des bénétiens ou même des huîtres locales).

Les perspectives

Les investissements privés dans l'aquaculture marine sont rares dans la région. Chacun d'eux doit dès lors être encouragé et bénéficier d'un soutien et d'un suivi appropriés, de façon à disposer de toutes les chances de réussite à chaque étape de son difficile développement. L'aquaculture est désormais considérée comme un enjeu essentiel pour la sécurité alimentaire et la garantie d'un revenu pour les populations locales. C'est dans ce contexte que le Service des pêches de Vanuatu s'est engagé à travailler avec ASV pour soutenir le développement de l'entreprise et en tirer des leçons, de sorte que, le moment venu, d'autres éclosiers du même type puissent être implantés dans le pays et que des juvéniles puissent être produits pour l'élevage ou le pacage de ressources marines à l'échelon local.

Pour plus d'information :

Sompert Rena

*Directeur par intérim de la Division recherche et aquaculture, Service des pêches de Vanuatu
sgereva@vanuatu.gov.vu*

Michel Bermudes

*Spécialiste de l'aquaculture marine et de la biosécurité aquatique, CPS
michelbe@spc.int*